



ANZAT LE LUGUET

BULLETIN MUNICIPAL N° 45

Janvier 2018



**Le Maire, le Conseil
municipal et les
employés municipaux
vous souhaitent une**

BONNE ANNÉE 2018

Compte rendu du conseil municipal du

24 Novembre 2017(Extraits).

➤ **Tarif assainissement 2018 :**

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs d'assainissement applicables au 1er janvier 2018 identique à 2017 comme suit :

- Le prix du branchement à 1000 €
- Une part fixe de 50 € par an pour toute consommation entre 0 et 50 m3 inclus par an.
- La taxe d'assainissement du mètre cube d'eau consommé à 1 € à partir de 51 m3.

➤ **Proposition de convention de partenariat avec Balirando :**

Le Conseil Municipal décide de signer une convention de partenariat avec l'association Balirando, pour créer neuf circuits de randonnée faisant 67 kms situés sur le territoire de la commune.

Ce partenariat consiste notamment :

- Pour Balirando : mise en place du balisage (balises peinture, jalons plastiques et piquets), établissement du descriptif du circuit et du relevé GPS et du tracé sur carte IGN, réalisation des fiches d'informations destinées au public et publication sur leur site internet.

- Pour la Commune : validation des tracés, prise en charge des conventions éventuelles en cas de passage dans les propriétés privées, mise en place d'escabeaux ou de passerelles, travaux de sol (empierrage...).

Le coût de la prestation de Balirando est basé sur 20 € le kilomètre soit 1340 €

➤ **Subvention chauffage 2018 :**

Le Conseil Municipal souhaite attribuer une subvention "chauffage" aux foyers résidants en période hivernale sur la commune afin d'alléger les charges de ces derniers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Désigne comme éligible à cette subvention chauffage, les foyers qui seront occupés pendant au moins 90 nuits pour la période du 1er décembre 2017 au 31 mars 2018.
- Décide d'allouer la somme de 100 € par foyer,

Demandera aux foyers concernés de déposer en mairie un relevé d'identité bancaire à la fin du mois de mars 2018 pour que le virement puisse être effectué et de signer une attestation

Compte rendu du conseil municipal du

13 Décembre 2017(Extraits).

➤ Dossier DETR :

Le Conseil Municipal décide de retenir trois projets qui seront inscrits à la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux 2018 :

- 1) Travaux escalier, accès à la Mairie. Montant estimé 20 405€ ht.
- 2) Installation d'une douche à la salle polyvalente. Montant estimé 2187€ ht.
- 3) Création d'une réserve incendie. Montant estimé 4436€ ht.

➤ Achat d'une saleuse :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que d'après les conventions entre le département et l'Agglo Pays d'Issoire, c'est à la commune de saler et gravillonner les voies communales et propose que la commune s'équipe d'une saleuse gravillonneuse.

Le Conseil Municipal décide après consultation de devis l'achat d'une saleuse type Calvet SC 200 pour un montant de 5515€ ht, avec plusieurs options :

L'entraînement hydraulique : 130 € ht, feux routiers intégrés : 255 € ht, 3 panneaux réfléchissants : 114 € ht (Plusieurs devis disponibles en mairie).

Il est précisé qu'une aide financière peut être accordée à hauteur de 80% du fait que la commune se situe en zone de montagne.

➤ Conduite d'eau du signal du Luguët :

Lors du conseil municipal du 8 septembre 2017, Monsieur le Maire avait exposé aux membres du Conseil Municipal le problème d'eau qui a duré plusieurs mois sur la conduite d'eau au Sud du Signal du Luguët (qui alimente de nombreuses parcelles), et qui a coûté en main d'œuvre. En effet, les agents techniques de la commune ont travaillé de nombreuses heures sur les causes de ce dysfonctionnement. Il avait expliqué que le coût du renouvellement de cette conduite serait très important pour la commune et proposait de confier sa gestion au Syndicat des Eaux du Cézallier.

Le Conseil municipal décide de confier la gestion de la conduite d'eau du Signal du Luguët au Syndicat des Eaux du Cézallier.

Janvier 2018, bilan 2017 et vœux 2018.

Un début d'année se prête à un bilan et à des souhaits. L'humain étant le plus important je commence donc par lui et l'année 2017 a malheureusement été une année de séparations, aussi mes premiers mots vont aux familles qui ont vécu ces événements : la douleur d'une séparation ne disparaît pas mais on essaie d'apprendre à vivre avec et ce n'est pas facile... Nous pensons aux familles de Anna Aline Farraire (veuve Archer), de Raymonde Maldy (épouse Goyon), de Jean-François Fournier, de Hélène Blanc (veuve Bresson), de Louise Chaput (veuve Morant) de Monique Serre (épouse Reboisson) et de Raymond Grampayre. L'année dernière lors de ce moment j'ai donné les noms des personnes de la commune qui étaient décédées pendant l'année 2016 : j'avais oublié Monsieur Antoine, Auguste Reboisson de la Freydière, je le cite donc aujourd'hui, c'était en avril 2016. Cette année 2017 a aussi vu l'arrivée sur la commune de 4 membres de la famille de notre boulangère Madame Ruedas, l'arrivée de Monsieur et Madame Vanderkimpen, les restaurateurs qui ont repris la gérance et l'arrivée de Monsieur et Madame Niay avec leurs deux enfants à Besse. Il y a aussi eu les naissances de Timeo Bresson et de Jules et Martin Ladevie. A toutes ces personnes nous souhaitons officiellement la bienvenue sur la commune ainsi que les personnes qui ont acquis une résidence secondaire et ceux qui de par leur travail agricole ont pris place sur notre territoire. Cette année encore il a été célébré un mariage sur la commune : Madame Francine Ledieu et Monsieur Henry Bayssat le 30 Août 2017. Au point de vue des travaux, l'année 2016 avait été celle de la voirie, des chemins, des couvertures des burons, de la rénovation du bar restaurant, etc., celle de 2017 aura été celle du début de l'aménagement de bourg d'Anzat avec la mise en place d'un assainissement ; de la réfection des enduits des burons de La Vazèze, Vins Haut et Bosberty ; de l'isolation de la boulangerie ; de la construction du hangar communal ; de la mise en place d'une citerne de 60 000l d'eau accessible à tous ; de l'ouverture toute l'année de la station hiver-été de Parrot ; et j'en passe comme, par exemple, l'aménagement d'un local de stockage pour le comité des fêtes dans la salle polyvalente avec la participation de Monsieur Cyril Varennes. En plus de cela nous continuons à déneiger à l'intérieur des hameaux où les services de l'agglomération ne passent pas, nous entretenons les chemins, etc. Mais comme vous le savez : plus vous en faites et plus d'autres deviennent exigeants, certains humains sont ainsi faits... Il y a aussi les réalisations administratives comme la subvention chauffage pour les foyers qui sont occupés 90 nuits sur 120 pendant les mois de Décembre à Mars. Cette subvention, qui était entre autre une promesse de campagne, a d'ores et déjà été reconduite pour l'hiver 2017-2018. Dans la majorité de ces projets, la commune a bénéficié de l'aide de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône Alpes et du Département du Puy de Dôme, et en tant que maire et citoyen je remercie ces institutions et les personnes qui y travaillent. Enfin, l'année 2017 a marqué un tournant dans le tourisme : nous avons constaté une augmentation des participants aux animations organisées sur le territoire de la commune, comme la randonnée ONF ou le feu d'artifice, ainsi qu'une augmentation du passage sur notre territoire ; et j'étais très heureux de constater que pendant la semaine des vacances de Noël, Parrot a de nouveau accueilli du monde. A ce propos, il y a une demande croissante de personnes qui veulent loger sur la commune ; comme nous l'avons indiqué sur le programme de campagne, je me tiens à votre disposition pour monter des dossiers afin d'aménager des gîtes ou des chambres d'hôtes. Enfin, pour clore cette liste non exhaustive, j'ajoute qu'il existe de plus en plus de personnes qui souhaitent venir vivre sur notre commune comme je l'ai encore constaté lors d'un rendez-vous avec un jeune couple vendredi 29 décembre.

L'année 2017 a été marquée par le changement de taille de la communauté de communes avec la mise en place de la communauté d'agglomération : Agglo Pays d'Issoire. Ce fut une année d'installation et avec 2018, nous devrions voir plus concrètement des réalisations de l'agglo comme la réouverture de la station-service, du matériel pour l'entretien du territoire, un ou deux vélos électriques à la disposition des citoyens. En 2017 les gros travaux étaient centrés sur le bourg d'Anzat et ils vont se poursuivre en 2018 mais en même temps je souhaite que l'année 2018 soit un peu plus tournée vers les hameaux. Comme vous le savez le conseil municipal a délibéré pour l'assainissement collectif de la plupart des hameaux, nous espérons en profiter pour enfouir les réseaux secs, mais ce n'est pas gagné. La recherche d'éventuelles subventions est lancée. C'est le hameau du Luguët, parce que déjà répertorié lors de la précédente mandature, qui ouvrira le bal. Lorsque l'on parle d'assainissement il faut aussi parler de l'eau potable, le syndicat des eaux du Cézallier renouvelle les conduites de la commune au fur et à mesure des travaux. La gestion de l'eau devient extrêmement importante : c'est un enjeu vital pour le pays comme pour la planète et il est logique de confier cette gestion à des structures compétentes, à taille humaine et gérées pour le bien public et non pour le profit d'un conseil d'administration et d'actionnaires. Aussi je souhaite que le Syndicat des Eaux du Cézallier puisse poursuivre son travail le plus longtemps possible. Il est loin le temps où l'on pouvait considérer l'eau comme un bien inépuisable. Les dernières années ont montré combien ce bien venait même à manquer dans des endroits où il y avait tant d'eau... En lien avec l'incendie de la ferme d'Artoux le conseil municipal, en collaboration avec le SDIS 63, a fait une demande de subvention pour la mise en place de réserve incendie de façon : d'une part, à ce qu'il y ait suffisamment d'eau sur la commune pour pallier à toute éventualité ; et d'autre part, à ce que l'eau potable soit le moins possible utilisée lors des interventions des pompiers. Nous constatons tous que la façon dont l'eau tombe sur le sol a changé : elle ne s'infiltre plus dans le sol mais dévale les pentes, rejoint les ruisseaux et se sauve du territoire. Le peu de neige qui tombe encore est noyée ensuite par la pluie et n'a plus le temps de s'infiltrer, aussi le niveau des nappes baissent et il est important de trouver des solutions à ce problème, des solutions collectives et des solutions individuelles. Chacune et chacun d'entre nous peut déjà essayer de récupérer ses eaux de toiture. A moyen terme il est, par exemple, aussi souhaitable de mettre en place des haies sur le haut de la commune, elles ont la particularité de freiner la descente de l'eau, et puis le conseil départemental subventionne cela à 80% pour les collectivités mais aussi les particuliers...

Pour finir je remercie le personnel communal de tout ce qu'il fait pour la commune et ses habitants. Je tiens à remercier les membres et les responsables des sept associations ancrées sur le territoire de la commune, ainsi que les associations extérieures qui viennent faire des activités ici. J'ai bien aimé la phrase de Monsieur Macron, reprise à Monsieur Kennedy et que je reformule à mon tour : ne nous demandons pas ce que la Commune peut faire pour nous mais demandons-nous ce que nous pouvons faire pour que la Commune vive, c'est-à-dire se développe. En 2018 le conseil municipal et moi-même continuerons donc à travailler pour le développement de la Commune.

Bonne année à chacune et chacun : vous qui habitez à plein temps ici, vous qui habitez quelques semaines, et vous qui passez sur la commune pour différentes activités.

E.CORREIA

Ce qui s'est passé



Autour d'un excellent repas les plus de 70 ans, le personnel municipal et les élus ont partagé un agréable moment ensemble. Le repas préparé par la boulangère fut un véritable festin et fut clôturé par les délicieuses bûches maison.



Ce qui s'est passé

Pour la quatrième année consécutive le 29 Décembre des artisans, des producteurs venus des environs pour présenter leurs produits, se sont installés dans la salle polyvalente.

Des habitants, des touristes sont venus pour terminer leurs emplettes pour le réveillon à venir.

Merci à tous et à l'année prochaine.



Boulangerie Mme Ruedas	06 63 22 20 88
Brasserie des Couzines	07 81 56 82 82
Elevage Salers Mme Salles	06 33 32 20 91
Ferme (veau) J.M.Pons	04 73 71 72 13
Forge du Luguet E.Correia	04 73 71 74 10
Gaec l'Or Vert Mme Fonteix	04 73 71 74 94
Plantes aromatiques	06 84 51 44 29
Romans du terroir A. L'Heritier	04 73 82 28 92

Ce qui s'est passé



La concentration Hivernale **Authentic 2017** MCP Les **Millevaches** a été organisée pour la 3^{ème} année consécutive les 1, 2 et 3 décembre **2017** au-delà du hameau du Bosberty sur la commune d'Anzat le Luguet. Quelques 1300 motards étaient attendus vendredi et samedi mais les conditions météorologiques en ont décidé autrement. Les motards sont arrivés dès le vendredi midi à la salle polyvalente pour un petit café et des informations concernant le lieu de camp. Tout le vendredi ils ont pu rejoindre le Bosberty sous un vent glacial et beaucoup de neige. Dans la nuit la tempête s'est levée et le samedi fut une journée difficile pour



ceux qui arrivaient. Impossible d'arriver au Bosberty à cause des congères qui se reformaient derrière le chasse neige. Pour les 400 campeurs ce fut un dur moment mais que de bons souvenirs !



En espérant à l'année prochaine.

Etat Civil

Décès de Madame Monique Reboisson de Parrot le 19 Décembre 2017 à l'âge de 67 ans.

Décès de Monsieur Raymond Granpayre d'Artoux le 22 Décembre 2017 à l'âge de 80 ans.

ANIMATIONS 2018

Samedi 6 Janvier : 14 h à la salle polyvalente cérémonie des vœux du maire et partage de la galette des rois.